

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

MASTER Spécialité MANAGEMENT DU SPORT

| Autorité responsable de la certification (cadre 2) | Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3) |
|---|---|
| | |

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : **master**

Code NSF :

310 – Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités)

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le diplômé dispose d'une triple compétence, scientifique, managériale et sportive. Il exerce des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations sportives, de tourisme et de loisirs sportifs dont il peut avoir la responsabilité. Il développe les compétences de conception et de gestion suivantes :

- Il a une connaissance et une compréhension avérées du champ scientifique et technique des activités physiques, sportives et de loisirs.
- Il organise et développe l'activité de son organisation en relation avec ses dirigeants élus ou professionnels.
- Il participe à la définition des orientations stratégiques et à la détermination des objectifs.
- Il analyse et évalue les différentes composantes du système des sports (territoires, institutions, organisations, acteurs, ...) et des domaines de gestion (organisation, finances et contrôle de gestion, ressources humaines, système d'information....).
- Il connaît le contexte juridique (droit du sport, droit social, droit des affaires) de son action et applique ces connaissances au développement de l'activité de son organisation.
- Il veille à l'atteinte des résultats par des procédures ou la conduite de projets et par un management adapté et il propose des changements d'orientation indispensables pour améliorer la performance économique et sociale de l'organisation concernée.
- Il anticipe les évolutions et il structure l'organisation humaine ; il recrute, évalue et motive le personnel dont il a la charge, il met en œuvre les techniques de management des ressources humaines au sein de son équipe.

Compétences ou capacités évaluées

COMPETENCES GENERALES

- Il maîtrise les connaissances et compétences en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.
- Il est capable de mobiliser de manière efficiente les moyens humains, financiers et matériels nécessaires.
- Il est capable d'évaluer, de réguler et de communiquer les résultats de son action.
- Il maîtrise le recueil et le traitement des informations.
- Il agit de façon éthique, déontologique et responsable en connaissance des enjeux liés aux relations sociales, à l'environnement et au développement durable.
- Il est capable d'assurer la valorisation et la mise en œuvre des recherches et études.
- Il est capable d'assurer une veille scientifique et professionnelle.
- Il maîtrise une langue étrangère, plus particulièrement l'anglais.

COMPETENCES SPECIFIQUES

- Il est capable d'analyser les particularismes sportifs et leurs prises en-compte par les secteurs publics et privés.
- Il maîtrise l'analyse pluridisciplinaire du système sportif et de son environnement, les politiques publiques, le développement durable et le tourisme.
- Il maîtrise les théories des organisations, et la gestion des ressources humaines des différentes structures notamment des organisations sportives.
- Il est capable d'utiliser les méthodes d'enquête, de production, d'analyse de données.
- Il maîtrise les concepts de l'analyse stratégique
- Il maîtrise les méthodes et les outils d'organisation et de communication (en particulier les outils informatiques)
- Il maîtrise les techniques de gestion économique et financière, de marketing et de gestion commerciale
- Il maîtrise la langue anglaise ou autres langues vivantes (professionnelles).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Le diplômé est un cadre qui travaille au sein d'organisations sportives, de tourisme ou de loisirs sportifs dont le but est le développement de produits ou de services sportifs appartenant aux secteurs public (Etat, collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale), privé non marchand (fédérations, groupements et clubs sportifs ; associations, coopératives, entreprises du secteur de l'économie sociale, sociétés d'économie mixte), privé marchand (grande distribution sportive, équipementiers, sociétés commerciales de services sportifs, agences de communication, clubs professionnels, médias du sport, sponsoring, P.M.E. ...

Types d'emplois accessibles

Les types d'emplois accessibles :

- **Fonctions de direction** : Directeur général, Directeur opérationnel, Secrétaire général, Directeur commercial ou marketing, Directeur dans la distribution de produits et services sportifs, Directeur de centre ou d'équipements sportifs, Manager général d'un club professionnel, Cadre dans une collectivité territoriale, Directeur de villages vacances, Directeur des ressources humaines.
- **Coordinateur** de dispositif de développement local / de projet local dans différents milieux : socioculturel, local, sportif.
- **Chef de projet** : responsable d'organisation événementielle.
- **Responsable** de la communication ou des relations avec la presse dans des fédérations ou des groupements sportifs, ou d'entreprises en relation avec le sport.
- **Chargé de développement** dans une organisation sportive ou en relation avec le sport, dans une structure fédérale sportive, recherche de partenariats, sponsoring.

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

K1802 - Développement local
M1205 - Direction administrative et financière
M1503 - Management des ressources humaines
M1703 - Management et gestion de produit.
M1705 - Marketing

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité de Master est organisée en quatre semestres d'enseignements et comprend un ou plusieurs stages longs en milieu professionnel. L'architecture des formations vise à l'équilibre entre enseignements théoriques et enseignements pratiques. La réalisation de projets conduits en équipe est une des constantes de l'organisation des enseignements.

Les stages en situation professionnelle revêtent une importance particulière de même que l'ouverture à l'international

| Niveau | Mission de l'étudiant(e) | Objectifs |
|----------|--|--------------------|
| Master 1 | Réalisation, au sein de toute organisation, d'une étude ou d'un projet ou d'une recherche en milieu professionnel ou universitaire, | Comprendre et agir |
| Master 2 | Conduite d'un projet ou d'une étude , en totale responsabilité, au sein de toute organisation sportive, | Développer |

Les contenus de formation.

- Marketing du sport, communication d'entreprise.
- Gestion et politique financière, finances publiques.
- Les systèmes d'information, contrôle de gestion.
- Gestion des ressources humaines.
- Gestion stratégique des organisations sportives.
- Simulation de gestion, création d'entreprise.
- Economie du sport, droit du sport, sociologie des organisations sportives.
- Innovation et veille stratégique.
- Insertion professionnelle : développement personnel, stratégie de recherche emploi.
- Anglais, et/ou autres langues vivantes.
- Mémoire et rapport de stage.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limite de durée.

| Conditions d'inscription à la certification | Oui | | Indiquer la composition des jurys |
|--|-----|-----|-----------------------------------|
| | Oui | Non | |
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | |
| En contrat d'apprentissage | X | | |
| Après un parcours de formation continue | X | | |
| En contrat de professionnalisation | X | | |
| Par candidature individuelle | X | | |
| Par expérience | X | | |
| <i>Date de mise en place :</i> | | | |

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification